INFORMATIONS DIVERSES

A NOTER: CHANGEMENT POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

Vos interlocuteurs pour l'eau et l'assainissement changent à partir du 1er juillet 2019

La gestion de l'eau et de l'assainissement sur le territoire de La Saire, comprenant les communes de Digosville, du Mesnil-au-Val et de Bretteville est à présent régit directement par l'agglomération du Cotentin.



À partir du 1er juillet 2019, toutes les demandes relatives à l'eau potable et à l'assainissement, devront être adressées à la Communauté d'agglomération du Cotentin à l'adresse ci-dessous.

Contact

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN

PÔLE DE PROXIMITÉ DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

2 quai de Caligny - Cherbourg-Octeville 50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN

HORAIRES D'ACCUEIL :

LUNDI AU VENDREDI : 8H30 - 12H00 / 13H30 - 17H00

TÉLÉPHONE:

02.33.08.26.87 / 02.33.08.27.06

NUISANCES SONORES

Le Maire rappelle que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc. ne peuvent être effectués :

Les jours ouvrables que de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30, Les samedis que de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, Les dimanches et jours fériés que de 10h00 à 12h00.

Merci de respecter ces horaires afin d'éviter une gêne pour le voisinage.

NOUVEAU PARKING

Un nouveau parking est ouvert depuis le 19 juin route des Chênes. Il permettra de répondre aux besoins des riverains, de l'école, de la Maison Médicale et de la Bibliothèque Municipale. Le marquage sera effectué ultérieurement. Avec ce nouvel espace de stationnement le virage qui longe la cour de la Maison Médicale devra être totalement dégagé en raison de sa dangerosité.

CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs de Bretteville accueillera les enfants de 3 à 12 ans du lundi 8 juillet au vendredi 26 juillet 2019 de 8h00 à 18h00.

Les dossiers d'inscription sont disponibles au secrétariat de la Mairie aux horaires d'ouverture. Ils peuvent également être demandés par mail aux adresses suivantes :

mairie.brettevilleensaire@orange.fr ou alshbrettevilleensaire@gmail.com

Manifestations à venir

23 juin	
29 et 30 juin	Fête de la Chasse, Ball Trap
2 juillet	Fête de l'école
	Bal populaire
03 et 04 août	Fête Champêtre
31 août	

Départ à la Plage Lande de Brettefey Ecole Cour de l'Ecole La Houguette Salle La Chènevière

BULLETIN D'INFORMATION DE BRETTEVILLE

Numéro 35 Juin 2019

- ✓ Le Mot du Maire
- ✓ Un nouveau service de transport
- ✓ De nouveaux ieux route du Fort
- ✓ Informations diverses. Dates à retenir

Page 1 Page 2

Page 3 Page 4

Le mot du maire

Respecter les règles pour le bien-être de la population.

La Municipalité a décidé il y a quelques mois, répondant aux demandes des habitants lors des réunions de quartier, de limiter la vitesse à 30 km/h dans le bourg pour des raisons de sécurité. Pourtant je suis régulièrement interpelé par des administrés se plaignant de conducteurs roulant trop vite. Je demande à toutes et tous de faire un effort pour respecter cette règle de vie commune pour, en particulier, le bien des enfants et des personnes âgées.

Les communes ont interdiction d'utiliser les produits phytosanitaires, BRETTEVILLE a signé la charte d'entretien des espaces publics et donc respecte la loi. Je demande aux habitants de ne pas se servir de ces produits sur la voie publique, ce qui est encore le cas quelques fois, afin de ne pas mettre la commune en difficulté juridique.

Nous avons mis en place de nouveaux jeux route du Fort pour rendre le terrain plus attractif encore. Les âges autorisés sont indiqués pour chaque jeu, malheureusement les adultes ne respectent pas toujours ces consignes au risque de détériorer un équipement onéreux. Je rappelle également que les chiens sont interdits pour des raisons sanitaires.

Cette interdiction vaut également à la plage pour les chiens et les chevaux suivant des horaires d'été indiqués sur les panneaux aux deux accès.

La Mairie et ses Services accompagnent les Associations dans l'organisation de leurs manifestations mais nous demandons à celles-ci de faire une demande officielle et précise dans des délais raisonnables (au moins un mois avant la date prévue) afin que nous puissions être efficaces.

Je me devais de rappeler ces règles parfois oubliées, j'espère n'avoir froissé personne, mais surtout que chacune et chacun les mettent en application pour le bien de toutes et tous.

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons un bon été.

Pierre PHILIPPART

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LE COTENTIN

UN NOUVEAU SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD) DE LA SAIRE, COMMENT ÇA MARCHE ?

1er juillet au 31 décembre

Du lundi au samedi de 8h30 à 19h30, muni de votre titre Zéphir, ce service vous permet de vous déplacer librement à l'intérieur des communes de Bretteville, Digosville et du Mesnil au Val mais également de rejoindre un des trois arrêts du réseau de bus Zéphir situés sur Tourlaville.

INSCRIPTION

Trois possibilités : > L'appli mobil « LA SAIRE TAD »

> Le site **zephirbus.com**

Le téléphone au 0 810 810 050 de 8h à 12h et de 13h30 à 17h (appel gratuit depuis un poste fixe)

Plus pratique, utilisez l'appli « LA SAIRE TA2D » pour profiter au mieux du service,

- > Rechercher votre trajet,
- > Réserver votre voyage sans délai ni horaire imposé,
- > Modifier ou annuler votre réservation jusqu'à 10mn avant votre départ,
- > Visualiser la progression du véhicule sur la carte et recevoir des modifications en temps réel.

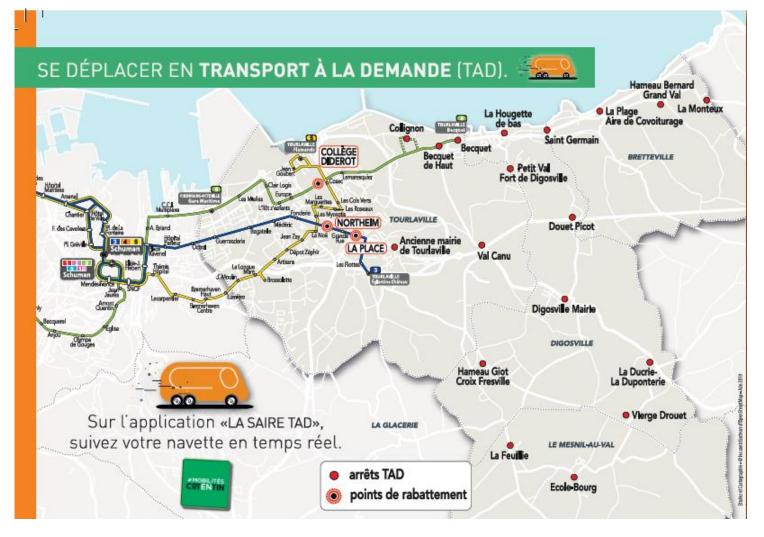
Un dépliant plus complet sera distribué prochainement par voie postale.

RÉUNION PUBLIQUE LE LUNDI 1^{er} JUILLET 20 H FERME DU FOUR DE DIGOSVILLE

Le projet sera présenté dans le détail à cette occasion, n'hésitez pas à faire l'effort d'être présents pour poser toutes les questions que vous jugerez utiles.

Cette période de 6 mois est un test important pour la fréquentation de ce service. En cas d'échec il serait abandonné. En cas de succès, après un examen attentif des résultats nous pourrions espérer qu'il soit pérennisé.





DU NOUVEAU ROUTE DU FORT

Plusieurs jeux supplémentaires ont été implantés au printemps sur l'espace « enfants » route du Fort fréquenté par les campeurs et les habitants.

